Médico-social Foyer d'Insertion et de Transition (FIT)

AIT du bourg lopin – APAEI du Bocage Virois et de la Suisse Normande

Vire

CONTACT

AIT du bourg lopin - APAEI du Bocage Virois et de la Suisse Normande
55 chemin du bourg lopin
14500 Vire
Tél. : 02 31 68 12 51
Fax : 02 31 68 14 54
Site web : https://www.apaeibocage.fr/

ÉQUIPES

Directeur

Madame Bénédicte LECLERC - Directrice Pole Habitat adulte et Vie Sociale

Équipe de soins

Psychologue à temps partiel.

Équipe éducative

AMP.

PUBLIC

Type de handicap

- Toutes situations de handicap

Jeunes adultes de 20 ans sortant d'IME, ayant besoin d'une plus longue période d'évaluation et de mise en situation de travail pour déterminer et développer leurs capacités, en vue d'une orientation de type E.S.A.T | Travailleurs d'E.S.A.T. manifestant des signes de fatigue et de vieillissement précoce, pour lesquels une activité en E.S.A.T. à temps partiel serait encore possible | Adultes en situation de difficultés temporaires vis-à-vis du travail, ayant besoin

d'une pause et d'un ressourcement, par une mise à distance du monde du travail. Ces personnes doivent bénéficier obligatoirement d'un avis d'orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), et d'un accord de prise en charge du Conseil Départemental, au titre de l'Aide Sociale.

Capacité d'accueil

12 places

DESCRIPTIF

Missions

Il s'agit de mettre en place dans un climat souple et sécurisant un ensemble d'actions éducatives et sociales qui permettra de développer ou maintenir au maximum les capacités (intellectuelles et manuelles) des personnes en situations de handicap, sur le temps de jour, en vue d'une plus grande autonomie sociale :

- Continuer l'initiation à la vie pratique dans les domaines aussi variés que ceux de l'hygiène, l'habillement, la nourriture, le sport, les loisirs etc.
- Faire en sorte de maintenir les acquis que la personne à atteint dans son parcours de vie, voire de les développer (acquis scolaires, pratiques et techniques)
- Confronter les adultes à des situations de travail pour rechercher les motivations, évaluer les capacités, améliorer le savoir-faire.
- Les amener progressivement à s'insérer dans la structure la plus adaptée à chacun.
- Respecter le rythme de chacun, aussi bien en termes d'acquisition que de compréhension.
- Proposer et adapter en permanence le travail en fonction des besoins et des capacités de l'usager.

Cette mission s'inscrit en cohérence avec le plan d'action Associatif de l'APAEI du Bocage Virois et de la Suisse Normande.

Activités

- Activités centrées sur l'entretien des capacités physiques et motrices (activités sportives, développement de la préhension et de la motricité fine).
- Activités centrées sur la détente et le bien-être corporel (temps libre, esthétique, massage, relaxation….).
- Activités centrées sur le développement des capacités cognitives de la personne (apprentissage scolaire, jeux de société, atelier cuisine, informatique).
- Activités centrées sur la vie sociale et la citoyenneté (insertion individuelle en milieu ordinaire, musculation, sorties à des expositions, à des marchés, dans des restaurants, à la médiathèque…).
- Activités centrées sur l'expression personnelle (arts plastiques, bricolage, décoration du lieu de vie, chant et musique).

L'offre de mise au travail interne à l'AIT

Ces activités ont pour but de mettre au travail les usagers, évaluer leurs capacités en situation réelle et déterminer leurs aptitudes à intégrer un atelier d'E.S.A.T.

L'A.I.T. dispose de 2 à 3 salles aménagées pour cette activité.

Actions clés :

- Organisation de petits chantiers (tonte de pelouses, taillage de haies, coupes de bois de chauffage).
- Petits conditionnements.
- La réalisation de ces travaux dépend des commandes reçues par l'AIT.

Le conditionnement

Ces travaux consistent essentiellement à emballer diverses marchandises. Ils permettent d'évaluer les usagers sur :la motricité fine, l'endurance, la compréhension et le respect des consignes, le travail en équipe, la capacité à s'intégrer dans le monde du travail.

L'offre de mise au travail en ESAT

L'offre de mise au travail à l'A.I.T. vise à évaluer les capacités des usagers à intégrer un E.S.A.T. Des stages sont organisés en collaboration avec les établissements concernés, avec validation des modalités par tous les intervenants.

Suite aux évaluations et stages réussis, l'A.I.T. met en place des temps partiels en E.S.A.T. Le processus est similaire à l'organisation des stages, avec une validation préalable des capacités de l'usager. Les modalités restent identiques à celles des stages.

L'A.I.T. accueille également des travailleurs d'E.S.A.T., principalement vieillissants ou en déclin de capacités, pour évaluer leur aptitude dans un environnement moins axé sur le travail. L'AIT peut servir de pause pour permettre à une personne de « souffler ».

Actions clés :

- Organisation de stages des usagers de l'A.I.T. en E.S.A.T.
- Organisation de temps partiels en E.S.A.T.
- Organisation de stages E.S.A.T vers l'A.I.T.

Travail de collaboration étroite avec les coordonnateurs de Projets des ESAT :

- *Prise de contact pour présentation*
- *Visite de l'établissement*
- *Prise en compte des dates proposées*
- *Retour fait aux tuteurs pour validation*
- *Bilan de stage organisé inter-établissement*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Indisponibilités dans l'année

225 jours par an

Dernière mise à jour le 10 décembre 2025

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/ait-bourg-lopin-vire/